

La cérémonie de remise du Prix Nord-Sud de Lisbonne 2001



Introduction

Le Prix Nord-Sud de Lisbonne est attribué annuellement depuis 1995 à deux personnalités (une du Nord, une du Sud, de préférence à une femme et un homme) qui se sont distinguées par leur attachement profond, des réalisations remarquables et/ou les bons espoirs d'avenir apportés dans le domaine de la protection des droits de la personne, de la défense de la démocratie pluraliste, du partenariat et de la solidarité Nord-Sud.

Les parties prenantes - quadrilogue - du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe (gouvernements, parlementaires, pouvoirs locaux et régionaux, organisations non gouvernementales de la société civile), les organisations internationales et régionales gouvernementales, les représentants des médias sont appelés à nommer des individus, un groupe d'individus ou une organisation dont les activités méritent une distinction.

Le jury du Prix Nord-Sud, composé de six personnalités de différentes nationalités et régions du monde, nomme les lauréats après délibération.

En 1995, l'un des prix fut décerné à Peter Gabriel, dont l'œuvre musicale a contribué au rayonnement des musiques du monde. En 1992, il a lancé le programme *Witness* qui a permis de fournir un appui logistique aux militants des droits de l'homme à travers le monde. L'autre prix fut attribué à Vera Duarte, première femme à être élue à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

Le Prix Nord-Sud de 1996 a, pour sa part, été remis à Danielle Mitterrand, présidente de la Fondation «France Libertés», et, de manière symbolique, aux femmes algériennes.

Mary Robinson fut l'une des récipiendaires du Prix Nord-Sud 1997. Ancienne Présidente de l'Irlande, son implication soutenue dans le domaine des droits de l'homme l'a conduite à occuper le poste de haut-commissaire des Nations Unies pour

les droits de l'homme depuis cette même année. Patricio Aylwin, ancien Président du Chili, a soutenu et défendu avec ardeur le processus de transition démocratique dans son pays. En guise de mention pour le travail accompli, il s'est vu attribuer l'autre prix.

Le prix 1998 a été décerné à Graça Machel, présidente de l'Organisation nationale des enfants du Mozambique pour son rôle éminent auprès des enfants de son pays affligés par la guerre et, parallèlement, pour son dévouement à la cause de l'éducation. Lloyd Axworthy, ministre des Affaires étrangères du Canada, s'est également vu attribuer le prix pour son travail remarquable dans la lutte pour bannir l'utilisation des mines antipersonnel à l'échelle internationale.

En 1999, l'engagement du commissaire européen, Emma Bonino, pour les grandes causes humanitaires à travers son intervention directe dans les pays déchirés par la guerre et auprès des populations les plus démunies, fut récompensé. L'autre prix a été remis à Abderrahman Youssoufi, Premier ministre du Royaume du Maroc et ardent défenseur des droits de l'homme dans les pays arabes. Son travail soutenu et inconditionnel pour la cause a ainsi été mis en relief.

Le Prix Nord-Sud 2000 a été attribué à Marguerite Barankitse, responsable de centres d'accueil pour enfants au Burundi et Mário Soares, ancien Président de la République du Portugal. La première a su se démarquer à travers son dévouement pour la cause des enfants victimes de la guerre, notamment les orphelins. Mário Soares est reconnu pour sa lutte contre la dictature dans son pays. Suite à la révolution d'avril 1974, il a été nommé membre du gouvernement à plusieurs reprises et Président de la République au cours de deux mandats. Il a été président du Conseil des Sages du Conseil de l'Europe. Conseiller d'État depuis 1996, il est également parlementaire européen depuis 1999. Il préside plusieurs institutions dont la Fondation Mário Soares et la Fondation Portugal-Afrique.

En 2001, c'est à Maria de Nazaré Gadelha Ferreira Fernandes, responsable juridique du Centre de défense des droits de l'homme du diocèse de Rio Branco, dans l'État d'Acre

(Brésil) qu'a été décerné le prix. Son témoignage sur l'existence de groupes organisés d'extermination et de trafic de drogues dans cet État lui a valu de sérieuses menaces. Par son action courageuse, Nazaré Gadelha contribue de façon considérable à la lutte contre l'impunité.

Le Prix a également été attribué à Cornelio Sommaruga, docteur en droit, ancien président du Comité international de la Croix-Rouge, ardent défenseur du processus d'Ottawa et expert de la problématique des mines, actuellement président du Centre international de déminage humanitaire de Genève.

Sommaire

Les discours de la cérémonie de remise du Prix Nord-Sud de Lisbonne ont été prononcés dans la salle du Sénat de l'Assemblée de la République du Portugal le 26 novembre 2001.

	Page
M. António de Almeida Santos	
Président de l'Assemblée de la République du Portugal	
Version française.....	9
Version originale portugaise.....	16
M. Walter Schwimmer	
Secrétaire Général du Conseil de l'Europe	
Version française.....	23
Version originale anglaise.....	27
M. Miguel Angel Martínez	
Président du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe	
Version originale française.....	31
Mme Maria de Nazaré Gadelha Ferreira Fernandes	
Lauréate du Prix Nord-Sud Responsable juridique du Centre de défense des droits de l'homme, Brésil	
Version française.....	39
Version originale portugaise.....	46
M. Cornelio Sommaruga	
Lauréat du Prix Nord-Sud Président du Centre international de déménagement humanitaire, Suisse	
Version originale française.....	53
Message de M. Jorge Sampaio	
Président de la République du Portugal	
Version française.....	57
Version originale portugaise.....	58

António de Almeida Santos

Président de l'Assemblée de la République du Portugal



Monsieur le Président du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud,
Monsieur le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe,
Illustres lauréats,
Mesdames et messieurs les invités,

Soyez les bienvenus à l'Assemblée de la République pour la cérémonie annuelle de remise du Prix Nord-Sud.

Bien que cet acte solennel se répète et que cette noble salle de l'ancien Sénat portugais s'habitue à la présence des illustres lauréats et des plus hauts dignitaires de l'entité remettant le prix, le profond honneur que cela représente pour nous reste intact.

L'intention de cette cérémonie si importante est toujours la même : distinguer des personnalités d'exception se consacrant corps et âme à la plus éminente défense des droits de l'homme. C'est assurément pour cela que se renouvelle chaque automne, sans accoutumance et sans lassitude, le plaisir et l'honneur de pouvoir vous accueillir.

Ce prix est le nôtre. Et laissez-moi vous dire que le Portugal le mérite. Peut-être parce que pendant presque un demi-siècle, il s'est vu brutalement dépossédé de ces droits, et qu'une fois arrivée l'heure de les reprendre, il leur a réservé l'accueil chaleureux d'un véritable acte de foi.

Notre constitution - une fois de plus, je le dis avec fierté - est une de celles qui reprennent et étayent le plus ces authentiques bibles de la nouvelle religion laïque des droits de l'homme que sont la convention européenne et la déclaration universelle.

Et, s'il existe toujours un certain fossé entre la proclamation de droits de l'homme - qui fonctionnent parfois tout juste comme l'étoile polaire pour les navigateurs - et leur mise en pratique, je dirais que dans l'État de droit qui est le nôtre, ce fossé tend à s'amenuiser au profit d'une réalisation effective.

Il n'existe pas un seul État de droit vis-à-vis duquel ne se pose la question du degré d'application de l'un ou l'autre des droits fondamentaux. Prenons l'exemple des États-Unis et de la peine de mort, que le Portugal fût, du reste, l'un des premiers à abolir il y a plus de cent ans.

Néanmoins, les droits de l'homme progressent et s'affirment de plus en plus comme le nouveau cadre éthique du monde moderne. Nouveau et chaque fois plus unique. Une à une, les valeurs traditionnelles, d'origine religieuse ou même rationnelle, s'effondrent. Les droits humains sont la nouvelle lueur, le nouvel espoir d'un monde en plein changement.

Peut-être parce que, ne disposant pas de gendarmes imposant leurs valeurs par les armes, ils bénéficient de la force des faibles et des désarmés. C'est ainsi que triomphèrent, dans le passé, d'autres « bonnes nouvelles », d'autres « évangiles », d'autres ruptures de civilisation.

Me tromperais-je en pensant que des événements récents confirment la vulnérabilité des plus forts ?

Une chose est certaine : des siècles de lutte politique, parsemés de petites et de grandes guerres, n'ont pas empêché la prolifération des plus cruelles dictatures. En cinquante ans à peine, la Déclaration universelle des droits de l'homme a renversé plus de dictatures et de dictateurs que les plus puissantes hégémonies militaires.

Récompenser ceux qui servent d'exemple et de stimulant, les vocations et les choix de vie semblables à ceux des sacerdoxes des anciennes religions, est une manière de diffuser la nouvelle religion laïque des droits de l'homme.



Dans une période où l'individu se superpose au citoyen et où s'affirme la libre personnalité de chaque être humain, où la société civile - somme des nouvelles autarcies individuelles - se superpose à la société politique, où de nouvelles formes de démocratie directe se superposent à la démocratie représentative traditionnelle, où l'État souverain cède peu à peu la place à l'État universel rêvé par les utopistes de toutes les époques, et surtout où s'opère une transition anarchique et dérégulée d'un monde divisé par des barrières physiques et juridiques vers un monde chaque fois plus globalisé et unique, soit les droits de l'homme nous sauvent, soit nous n'aurons pas de salut.

Les nouvelles tables des droits de l'homme sont de plus en plus les uniques règles d'un monde qui tend à fonctionner sans elles. Le seul frein d'un engrenage qui se précipite sur les pentes du futur. Soit nous actionnons et renforçons ce frein, soit nous courons le risque de toucher le fond.

C'est pour cela que le prix, créé au moment opportun par le Centre Nord-Sud, revêt une importante signification : celle de consacrer les nouvelles tables de la loi qui revendiquent les valeurs fondamentales de l'être humain par la célébration des plus exemplaires représentants de son éminente dignité.

À la différence qu'aujourd'hui, pour aggraver ce drame, il existe un Sud dans le Nord et un Nord dans le Sud et que la situation qui en découle est chaque jour plus désastreuse. Et plus potentiellement explosive.

Près des deux tiers du monde actuel subsistent en marge. En revanche, dans le tiers restant, la richesse se concentre progressivement. Serais-je le seul à entrevoir dans cette tendance la préparation minutieuse d'une explosion à laquelle il ne manque que la mèche, en d'autres termes à fixer la date ?

Des événements récents nous invitent à y réfléchir. On cherche les explications les plus diverses. On nie le choc de civilisations, de religions et d'intérêts. On entreprend des phénomènes de concentration individuelle ou nationale des responsabilités qui, comme les commerces de vin, ne se trouvent pas toujours ou alors uniquement là où l'enseigne l'indique !

Tout cela pour ne pas avoir à reconnaître que certains modèles auxquels notre civilisation s'identifie ne sont plus viables. À commencer par le modèle du libéralisme consumériste qui exalte le profit, qui sait produire - trop, si l'on en croit les retombées sur les équilibres naturels - mais ne sait pas répartir avec un minimum d'équité et de justice.

Il ne sait pas le faire, ni ne veut le faire. La répartition à laquelle il s'emploie n'est justifiée que si elle engendre du profit, son éternel «deus ex machina». Et comme le profit ne s'obtient que là où le destinataire est en mesure de payer les biens distribués, là où il n'y a pas d'argent, il n'y a pas de distribution. Le monde se retrouve ainsi sans courroie de transmission entre les producteurs et la majorité écrasante des consommateurs, à savoir entre la richesse et la misère.

Les pays fondateurs de ce modèle ont tenté de le vendre enveloppé de papier cellophane et accompagné d'une garantie séduisante : celle de l'équilibre automatique entre l'offre et la demande. Nous avons vécu dans cette illusion. Mais il est trop tard pour que le nombre criant et record d'affamés permette encore de passer outre ce mensonge.

Il est donc nécessaire que nous brandissions le drapeau du droit fondamental et universel à un niveau de vie suffisant et digne pour que le fatalisme de la pauvreté - admis par le Christ lui-même - soit enfin combattu, dans la dignité et avec succès.

L'aumône a échoué. La théorie du surplus a échoué. Le «samaritanisme» a échoué. Reste le droit. Comment allons-nous le rendre efficace et respectable ?

Voilà la question. Mais, pour autant que nous hésitions dans notre quête d'une nouvelle symbiose nécessaire entre liberté et égalité, une chose est sûre : le modèle actuel ne sert plus. Il a épuisé les espoirs déposés en lui. Nous nous orientons vers un autre modèle et comptons sur la mystique des droits de l'homme pour nous guider dans notre recherche et vers sa consécration. Et sur la capacité humaine pour faire renaître l'espoir.



Les lauréats du jour honorent le prix et lui confèrent de la dignité. Sans vouloir anticiper sur l'éloge des lauréats, qui revient à d'autres, je dirai que M. Cornelio Sommaruga a derrière lui un parcours professionnel, diplomatique et humain hautement méritoire et significatif en matière de défense des droits de l'homme. Son lien passé et actuel avec la Croix-Rouge internationale, tout comme les fonctions importantes qu'il occupe en tant que président de la Fondation pour le réarmement moral, du Centre international de déminage humanitaire de Genève et de la Fondation Karl Popper témoignent d'une personnalité, d'un caractère et d'une volonté qui riment avec le titre d'apôtre du juste et du bien.

Mes félicitations pour la récompense que vous recevez.

Mme Maria de Nazaré Gadelha Ferreira Fernandes est une «militante des droits de l'homme». Voici une belle marque de reconnaissance pour une encore jeune défenseuse de la plus noble des causes des temps modernes.

Elle s'est particulièrement distinguée dans la défense et la protection des victimes de violations des droits de l'homme et de leurs proches. Elle ne recule pas devant les risques et les menaces, devant la dénonciation des cas criants d'abus d'autorité, de torture et autres violations des droits fondamentaux.

Et elle ne se limite pas à prendre position publiquement ou à faire des discours. Elle descend au coeur de la réalité concrète en écoutant les plaignants auxquels plus personne ne prête attention.

Son apostolat promet de devenir, plus qu'il ne l'est déjà, un générateur d'initiatives calquées sur lui.

Que lui soit rendu hommage pour l'honneur qu'elle reçoit ! Veuillez accepter également, Mme Maria de Nazaré Fernandes, mes plus cordiales et sincères félicitations.

Mais il n'y pas que les lauréats qui nous honorent de leur présence. Nous avons parmi nous l'illustre Secrétaire Général

du Conseil de l'Europe, M. Walter Schwimmer, qui a également derrière lui une carrière politique de premier choix.

Avec lui ici, c'est le Conseil de l'Europe lui-même qui nous rend visite. Il se faisait habituellement représenter. Cette fois-ci, il a voulu se déplacer en personne. Qu'il en soit remercié.

Le Conseil de l'Europe, maison mère du Centre Nord-Sud, est, comme nous le savons, la conscience politique, civique et humaine des pays qui le composent en matière de droits de l'homme.

La Déclaration universelle n'a précédé sa naissance que de quelques mois. Malgré cela, il est né avec une avance significative par rapport à elle. Cette avance a laissé son empreinte lors de la rédaction de la Convention européenne des droits de l'homme.

J'ai déjà déploré dans une autre circonstance le fait que, lors de la création du Conseil de l'Europe, la proposition d'une «Assemblée constituante européenne» n'ait pas été retenue. Cela confirme qu'il est dangereux d'avoir raison avant l'heure. C'est cependant là qu'est née l'idée d'une «Union politique et économique», genèse de l'actuelle Union européenne.

La Charte des droits de l'homme - postérieure à la convention européenne - est également née là. Elle constitue le premier code européen de droit. Il nous en faut d'autres d'urgence.

Les raisons ne manquent donc pas de nous réjouir de votre visite au Parlement portugais.

La visite de notre cher ami Miguel Angel Martínez est, elle aussi, un honneur pour nous - elle l'est toujours. Il est pour nous le visage du Centre Nord-Sud. Et à aucun moment nous ne doutons du fait que la réitération dans cette salle de la cérémonie de remise du Prix Nord-Sud procède de son amour pour le Portugal.

Je le connais depuis longtemps. Et depuis toujours je suis son admirateur et son ami.



Il est - depuis des années dans la légalité - mon «guérillero» préféré. Il a simplement changé d'armes. Pas de cause.

Merci, Miguel Angel !

Mme Marguerite Barankitze, illustre lauréate de l'année dernière, est également présente. Le discours qu'elle a prononcé ici ne s'effacera jamais de notre mémoire. Elle a parlé, elle a chanté, elle nous a invité à nous tenir la main dans un symbolisme émouvant. Merci d'avoir voulu vous joindre de nouveau à nous.

Pour la première fois, M. le Président de la République Jorge Sampaio n'est pas parmi nous. La raison est simple : il est en visite officielle à l'étranger.

Il s'est absenté du pays, mais n'a pas abandonné la défense enthousiaste des droits de l'homme. Preuve en est le message qu'il nous a laissé et que je vais vous lire :

(...)*

Ainsi s'achève, de la meilleure manière, mon intervention.

Merci beaucoup de votre attention.

* Voir message de M. Jorge Sampaio, Président de la République du Portugal, page 57.

António de Almeida Santos

Presidente da Assembleia da República de Portugal

Senhor Presidente do Conselho Executivo do Centro
Norte-Sul,
Senhor Secretário-Geral do Conselho da Europa,
Ilustres Premiados,
Senhores Convidados :

Sois bem-vindos à Assembleia da República, para mais
uma cerimónia anual da atribuição dos prémios Norte-Sul.

Por mais que este acto solene se repita, e esta nobre sala
do Antigo Senado Português se habitue à presença dos ilustres
premiados e dos mais altos dignitários da entidade premiante,
o alto grau da honra por nós recebida, não decai.

O significado desta tão importante cerimónia é sempre o
mesmo: distinguir personalidades de excepção que devotam a
vida e a alma à mais eminente defesa dos Direitos Humanos.
Decerto por isso, renova-se em cada Outono, sem habitualida-
de e sem desgaste, a satisfação com que recebemos a dis-
tinção de vos podermos acolher.

Esse é o nosso prémio. E deixai-me que vos diga que
Portugal o merece. Talvez porque durante quase meio século
se viu brutalmente expropriado daqueles direitos, quando che-
gou a hora de recuperá-los, dispensou-lhes o caloroso acolhi-
mento de um verdadeiro acto de fé.

A nossa Constituição - mais uma vez o digo com orgulho - é
uma das que mais reproduz, e amplia, essas autênticas bíblias
da nova religião laica dos Direitos Humanos que são as suas
Declarações Europeia e Universal.

E se vai sempre uma certa distância entre a proclamação
dos Direitos Humanos - que por vezes funcionam apenas como



a estrela-polar para os navegantes - e o seu acatamento na prática, eu diria que no Estado de Direito que somos, essa distância se tem encurtado e tende a aproximar-se da plena efectivação.

Não há Estado de Direito em relação ao qual não possa questionar-se o grau de acatamento de um ou outro direito fundamental. Sirvam de exemplo os EUA com a sua pena de morte, que Portugal foi, de resto, o primeiro país a abolir, há mais de cem anos.

Seja como for, os Direitos Humanos têm feito o seu caminho, e afirmam-se cada vez mais como a nova matriz ética do Mundo Moderno. Nova, e cada vez mais única. Um a um, os valores tradicionais, de base religiosa, ou mesmo racional, sucessivamente se abatem. Os Direitos Humanos são a nova luz, a nova esperança de um Mundo em epilepsia de mudança.

Talvez porque, não dispondo de gendarmes que imponham, "manu militari", os seus valores, têm a força dos fracos e desarmados. Foi assim que triunfaram, no passado, outras "boas novas", outros "evangelhos", outras rupturas civilizacionais.

Será que me engano pensando que acontecimentos recentes confirmam a vulnerabilidade dos mais fortes?

Uma coisa é certa: séculos de luta política, com guerras grandes e pequenas à mistura, não impediram a proliferação das mais cruéis ditaduras. Em cinquenta anos apenas, a Declaração Universal dos Direitos do Homem, derrubou mais ditaduras, e apeou mais ditadores, do que as mais poderosas hegemónias militares.

Premiar os que servem de exemplo, e nessa medida de estímulo, a vocações e opções de vida equivalentes às dos sacerdotes das antigas religiões, é uma das formas de difundir a nova religião laica dos Direitos Humanos.

Em plena era de sobreposição do indivíduo ao cidadão, ou seja de afirmação da livre personalidade de cada ser humano; de sobreposição da sociedade civil - somatório das novas

autarquias individuais - à sociedade política; de sobreposição de novas formas de democracia directa à tradicional democracia representativa; de recuo do Estado Soberano e avanço do Estado Universal sonhado pelos utopistas de todas as idades; e sobretudo de anárquica e desregulada transição entre um Mundo dividido por cancelas físicas e jurídicas e um Mundo cada vez mais globalizado e único, ou nos salvam os Direitos Humanos ou não teremos salvação.

As novas tábuas dos Direitos do Homem são cada vez mais as únicas regras de um Mundo que tende a funcionar sem elas. O único travão de uma engrenagem que se despenha no declive do futuro. Ou accionamos e reforçamos esse travão ou corremos o risco de bater no fundo.

É por isso que o Prémio em boa hora criado pelo Centro Norte-Sul se reveste de alto significado: o de consagrar as novas Tábuas da Lei que afirmam os valores fundamentais do ser humano, através da exaltação dos mais exemplares expoentes da sua eminente dignidade.

Com a diferença de que há hoje, a agravar esse drama, um Sul no Norte, e um Norte no Sul, a situação relativa é, a esse respeito, cada vez mais calamitosa. E mais potencialmente explosiva.

Quase dois terços do Mundo de hoje vegetam à margem dele. E contraditoriamente, no outro terço, a riqueza progressivamente se concentra. Serei só eu a ver nesta tendência a meticulosa preparação de uma explosão a que só falta chegar a mecha, ou seja fixar a data?

Acontecimentos recentes dão que pensar a esse respeito. Procuram-se, para eles, as explicações mais díspares. Negam-se choques entre civilizações, religiões e interesses. E tentam-se fonómenos de concentração individual ou nacional de culpas que, tal como acontece com as lojas em que se vende o vinho, nem sempre estão, ou estão só, onde se pendura o ramo!



Tudo para não termos de reconhecer a inviabilidade de alguns dos modelos em que a nossa civilização se desdobra. A começar pelo modelo do liberalismo consumista e deificador do lucro, que sabe produzir, até demais (pelos reflexos que isso tem nos equilíbros naturais) mas não sabe distribuir com um mínimo de equidade e de justiça.

Não sabe, nem quer. A distribuição em que se empenha só é justificada se der lucro, o seu universal "deus ex machina". E como só pode dar lucro se o destinatário tiver com que pagar os bens distribuídos. Onde não há dinheiro não há distribuição. O Mundo fica assim sem correia de transmissão entre os produtores e a esmagadora maioria dos consumidores, ou seja entre a riqueza e a miséria.

Os pais fundadores do modelo tentaram vendê-lo embrulhado no papel de celofane de uma garantia sedutora: a do equilíbrio automático entre a oferta e a procura. Nessa ilusão se tem vivido. Mas é tarde demais para que a evidência de um número de famintos jamais atingido, continue a deixar passar essa mentira.

Precisamos assim de accionar a bandeira do direito fundamental e universal a um nível de vida minimamente suficiente e digno, para que o fatalismo da pobreza - que o próprio Cristo admitiu - seja enfim combatido com dignidade e com êxito.

A esmola falhou. A teoria do supérfluo falhou. O samaritanismo falhou. Resta o direito. Como o tornaremos eficaz e respeitável?

Eis a questão. Mas, por mais que hesitemos na busca da nova síntese necessária entre a liberdade e a igualdade, uma coisa não podemos continuar a pôr em dúvida: o modelo actual não serve. Gastou a pilha da esperança depositada nele. Partamos para outro. E confiemos, para a sua procura e a sua consagração, na mística dos Direitos do Homem. E na capacidade humana para fazer renascer a esperança.

Os premiados de hoje honram e dignificam o prémio. Sem querer antecipar o elogio dos homenageados, que a outrem

compete, direi que o Dr. Cornelio Sommaruga vem precedido de um "curriculum" profissional, diplomático e humano de alto mérito e significado no plano da defesa dos Direitos do Homem. A sua ligação passada e presente à "Cruz Vermelha Internacional", e as altas funções que desempenha de Presidente da "Foundation for Moral Re-Armament", da "Geneva International Centre for Humanitarian Demining", e da "Karl Popper Foundation", definem uma personalidade, um carácter e uma vontade. Personalidade, carácter e vontade a que quadra bem o título de apóstolo do justo e do bem.

As minhas felicitações pelo galardão a que fez jus.

A Dr^a. Maria de Nazaré Gadelha Ferreira Fernandes é uma "militante dos Direitos Humanos". Eis uma bela credencial para uma ainda jovem lutadora pela mais nobre causa da era moderna.

Distinguiu-se nomeadamente na defesa e protecção das vítimas de atropelos aos Direitos Humanos, e seus familiares. Não recua perante riscos e ameaças, na denúncia de casos clamorosos de abuso de autoridade, tortura e outros de violação de direitos fundamentais.

E não se fica por posições públicas ou proclamatórias. Desce até à realidade concreta em formas de atendimento directo de queixosos a quem mais ninguém atende.

O seu apostulado promete converter-se, mais do que já é, num estímulo à sua própria imitação.

Devolve também em honra a honra que recebe. Queira aceitar também, Dr^a. Maria de Nazaré Fernandes, as minhas mais cordiais e sinceras felicitações.

Mas nem só os homenageados nos honram com a sua presença. Temos connosco o ilustre Secretário Geral do Conselho da Europa, Dr. Walter Schwimmer, precedido, ele também, de uma carreira política de luxo.

Com ele aqui, é o próprio Conselho da Europa que nos visita. Tem-se feito representar. Desta vez, quis vir ele próprio. Bem haja por isso.

O Conselho da Europa, matriz do próprio Centro Norte-Sul, é, como sabemos, a consciência política, cívica e humana dos países que o integram, no que diz respeito à defesa dos Direitos do Homem.

A Declaração Universal precedeu de apenas alguns meses o seu nascimento. Apesar disso, nasceu significativamente avançado em relação a ela. Esse avanço deixou registo na redacção da similar Convenção Europeia dos Direitos do Homem.

Já noutra oportunidade referi que foi pena que, na gestação do Conselho da Europa, não tivesse feito vencimento a proposta de uma "Assembleia Constituinte Europeia". Isto só confirma que é perigoso ter razão antes do tempo. Mas foi aí que nasceu o projecto de uma "União Política Económica", génese da actual União Europeia.

A "Carta dos Direitos do Homem" - depois Convenção Europeia - nasceu também aí. E veio a constituir o primeiro Código Europeu de Direito. Precisamos urgentemente de outros.

Não nos faltam pois razões para considerar jubilosa a visita de V. Exa. ao Parlamento Português.

Honra-nos também - honra-nos sempre - a visita do nosso querido amigo Miguel Angel Martínez. Ele é, para nós, o rosto do Centro Norte-Sul. E não temos a menor dúvida de que a repetição nesta Sala da cerimónia de atribuição dos prémios Norte-Sul tem por justificação o seu amor a Portugal.

Conheço-o há muito. Há tempo igual sou seu admirador e amigo.

Ele é - há anos na legalidade - o meu "guerrilheiro" preferido. Só mudou de armas, não de causas.

Obrigado, Miguel Angel!

Encontra-se ainda entre nós a Dr^a. Marguerite Barankitse, ilustre premiada do ano passado. O discurso que aqui proferiu não mais sairá da nossa memória. Falou, cantou, fez enlaçar as mãos de todos num simbolismo comovente. Obrigado por ter querido estar de novo connosco.

Pela primeira vez, não se encontra hoje entre nós o Presidente da República, Jorge Sampaio. A razão é simples: está ausente do País em visita oficial.

Ausente do País, mas não da defesa entusiástica dos Direitos Humanos. A prova disso é que nos deixou a breve mensagem que passo a ler:

(...) *

Acaba assim, da melhor maneira, esta minha intervenção.
Muito obrigado pela vossa atenção!

** Ver mensagem do Dr. Jorge Sampaio, Presidente da República de Portugal na página 58.*



Walter Schwimmer Secrétaire Général du Conseil de l'Europe



C'est un grand honneur et un plaisir pour moi de participer pour la première fois à la cérémonie de remise du Prix Nord-Sud de Lisbonne. J'aimerais tout d'abord féliciter les deux lauréats du prix 2001, Mme Maria de Nazaré Fernandes et M. Cornelio Sommaruga. Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement et le Parlement portugais pour l'important et constant soutien qu'ils ont apporté au Centre Nord-Sud et à l'organisation de cette cérémonie de récompense dans le prestigieux décor du Parlement portugais.

Le Portugal, en raison de ses liens historiques et culturels avec de nombreuses régions du monde en Afrique, Asie, Amérique latine, est bien placé pour promouvoir le dialogue et la coopération entre le Nord et le Sud. Le Centre Nord-Sud, en tant que fenêtre du Conseil de l'Europe sur le monde, ne pouvait donc pas avoir de meilleur emplacement que Lisbonne.

Les attaques du 11 septembre nous ont rappelé très clairement combien le travail auquel le Centre s'applique depuis sa création était nécessaire, à savoir la sensibilisation du public aux liens complexes qui règnent aujourd'hui dans le monde et la promotion d'une plus grande solidarité par le dialogue interculturel, interethnique et interreligieux. La justice et la paix dans le monde ne peuvent être réalisées que par le respect et la protection des droits de l'homme et des principes démocratiques. Voilà la philosophie sur laquelle s'appuient les plus importants instruments juridiques du Conseil de l'Europe : la Convention européenne des droits de l'homme, la Charte sociale européenne et la Convention cadre pour la protection des minorités nationales. Si ces résolutions visionnaires ont assurément contribué à promouvoir la paix et la démocratie en Europe, il suffit de penser aux conflits en Europe du Sud-Est ou encore

aux combats actuels en Tchétchénie et - bien sûr - aux attaques contre les États-Unis pour se rendre compte que la démocratie et les droits de l'homme ne vont pas de soi et ne relèvent pas d'un phénomène d'autoprotection que nous pouvons tout simplement tenir pour acquis. Ce sont des valeurs que nous devons soutenir et défendre en permanence, partout dans le monde.

La haine et le fanatisme offrent un terrain propice à la discrimination et à d'autres violations des droits de l'homme. C'est cette combinaison malfaisante et explosive qui provoque les conflits et le terrorisme. Nous devons donc travailler avec acharnement pour prévenir les violations et garantir la pérennité et la protection rigoureuse des droits de l'homme à l'intérieur de chaque pays et de chaque société. Aujourd'hui précisément, nous ne devons pas laisser la discrimination et l'intolérance se développer. Nous devons examiner l'aliénation et l'exclusion sociale qui amènent l'être humain à commettre des actes désespérés de terrorisme et d'autodestruction. Nous devons être particulièrement attentifs aux risques d'une montée de l'islamophobie.

Le 8 novembre dernier, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a consacré ses discussions au renforcement de l'action internationale contre le terrorisme sous toutes ses formes et ses manifestations, ainsi qu'aux facteurs susceptibles de l'attiser. Outre le renforcement de l'efficacité des instruments juridiques du Conseil de l'Europe existants, les ministres ont fait part de leur détermination à promouvoir un vaste dialogue inter-culturel et interreligieux qui permette à nos sociétés de parvenir à une meilleure cohésion et de prévenir les conflits. À cet égard, les ministres ont tenu compte du rôle important que joue le Centre Nord-Sud dans la promotion du dialogue multiculturel. Le Centre peut en effet contribuer de manière significative aux efforts du Conseil de l'Europe pour développer un vaste débat, intense et régulier, sur les relations multiculturelles et interreligieuses à l'intérieur de nos sociétés et entre elles, en Europe et au-delà. À cet effet, je suis convaincu que le Centre Nord-Sud doit inclure parmi ses États membres des pays du Sud.



Promouvoir un plus grand respect de la dignité humaine et de la justice sociale est depuis longtemps une préoccupation du Conseil de l'Europe. C'est cette même préoccupation qui a guidé l'action des deux illustres lauréats que nous honorons aujourd'hui. Ils partagent une volonté commune de défendre les victimes des conflits et de l'injustice.

C'est une immense satisfaction pour le Conseil de l'Europe et pour le Centre Nord-Sud de décerner le Prix Nord-Sud de Lisbonne à Mme Maria de Nazaré Fernandes. C'est une femme exceptionnelle dont l'action mérite reconnaissance au-delà des frontières de son pays. Nous sommes profondément honorés par votre présence ici aujourd'hui. Votre action et votre dévouement nous inspireront et nous encourageront à poursuivre nos efforts pour protéger les enfants et les groupes vulnérables au sein de la société. En vous attribuant ce prix, nous allons apprendre à mieux connaître l'important travail que vous avez mené en faveur des droits de l'homme à Rio Branco dans l'État d'Acre au Brésil. Je tiens tout particulièrement à mentionner votre action courageuse pour venir en aide aux victimes de violations de droits de l'homme et à ceux qui dénoncent de telles violations.

En septembre 1999, vous avez témoigné devant la commission parlementaire créée par le Congrès brésilien pour enquêter sur l'existence, dans l'État d'Acre, d'escadrons de la mort et de groupes de trafiquants de drogue. Votre témoignage a joué un rôle crucial dans le démantèlement d'un réseau criminel dans cet État. Vous avez ainsi apporté une contribution essentielle à la lutte contre l'impunité. Le fait que votre vie fasse, depuis, l'objet de menaces atteste de votre courage à défendre les droits de l'homme pour tous.

Je me tourne maintenant vers l'autre lauréat, M. Cornelio Sommaruga, qui est un ami proche et de longue date du Conseil de l'Europe. Tout au long des douze années durant lesquelles il a occupé la présidence du CICR, il a voué une énergie et un courage considérables au soulagement de la détresse et de la souffrance. En septembre 1999, à l'occasion du 50^e anniversaire des Conventions de Genève de 1949, qui marquent une étape importante dans l'évolution du droit humanitaire international,

M. Sommaruga a pris la parole devant notre Assemblée parlementaire. Il a rappelé avec insistance aux États leurs obligations et a plaidé en faveur du développement du droit humanitaire et d'efforts accrus pour garantir sa mise en oeuvre rigoureuse, tant sur le plan répressif que préventif. M. Sommaruga est également président du Centre international de déminage humanitaire de Genève.

L'action de M. Sommaruga en faveur de la protection des victimes de guerres et de conflits n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Le Conseil de l'Europe, en tant qu'institution dont le rôle clef est de protéger et de renforcer les droits de l'homme et la démocratie, peut contribuer à l'extension et à la mise en oeuvre du droit humanitaire international.

En lui décernant le Prix Nord-Sud de Lisbonne, le Conseil de l'Europe et le Centre Nord-Sud rendent hommage à M. Sommaruga pour ses efforts incessants en faveur de la consolidation et du développement du droit humanitaire international. Son engagement actuel en tant que président de Caux - Initiatives et Changement en font le parfait candidat pour le Prix Nord-Sud, lequel couronne également son action en faveur d'une meilleure compréhension de la nécessité de promouvoir le dialogue entre des peuples de cultures et de religions différentes et de créer de meilleures conditions de vie pour tous.

Les deux lauréats que nous honorons aujourd'hui se sont tous deux distingués de manière exceptionnelle dans la défense de la dignité et des valeurs humaines. Lui-même profondément attaché à cette cause, le Conseil de l'Europe souhaite les remercier pour leurs précieuses contributions au respect de nos valeurs communes et les soutenir dans leurs initiatives futures.



Walter Schwimmer

Secretary General of the Council of Europe

It is a great honour and pleasure for me to participate for the first time in the Lisbon North-South Prize Award Ceremony. First of all, I should like to congratulate both laureates of the 2001 Lisbon North-South Prize, Mrs Maria de Nazaré Fernandes and Mr Cornelio Sommaruga. May I also take this opportunity to thank the Portuguese Government and Parliament for the important and constant support they have given to the North-South Centre and also to the organisation of this Award ceremony, in the prestigious setting of the Portuguese Parliament.

Because of its historical and cultural links with many other parts of the world in Africa, Asia and Latin America, Portugal is well placed to promote the dialogue and co-operation between the North and the South. Therefore the North-South Centre, as the Council of Europe's window to the world, could have no better location than Lisbon.

The attacks of 11 September vividly remind us of the need for the kind of work the North-South Centre has carried out since its creation, that is to say raising public awareness of the complex inter-linkages that exist in the world and promoting greater solidarity through inter-cultural, inter-ethnic and inter-religious dialogue. Justice and peace in the world can only be achieved through respect for and protection of human rights and democratic principles. This is the philosophy behind some of the major Council of Europe's legal instruments: the European Convention on Human Rights, the European Social Charter and the Framework Convention for the Protection of National Minorities. While these visionary steps have certainly helped to promote peace and democracy in Europe, we only need to think of the recent conflicts in South-East Europe, or of the ongoing fighting in Chechnya, and - indeed - the attacks on the United States - to realise that democracy and human rights

are not self-evident, self-protecting phenomena that we can just take for granted. They are values that we need to uphold and defend, constantly, everywhere.

Hatred and fanaticism are the breeding grounds for discrimination and other violations of human rights. It is this evil and explosive mixture that produces conflicts and terrorism. We must therefore work relentlessly to prevent violations and ensure that human rights are deeply entrenched and strongly protected in each country and in each society. Especially now, we must not allow discrimination and intolerance to develop. We must examine the alienation and exclusion from mainstream society that brings human beings to desperate acts of terrorism and self-destruction. We must be especially attentive to risks of increasing islamophobia.

On 8 November, the Committee of Ministers of the Council of Europe devoted its discussions to strengthening international action against terrorism, in all its forms and manifestations and the factors likely to fuel it. In addition to increasing the effectiveness of existing legal instruments of the Council of Europe, the Ministers expressed their determination to promote a wide intercultural and inter-religious dialogue to permit our societies to find greater cohesion and prevent conflicts. In this respect the Ministers took into account the important role the North-South Centre plays in promoting a multicultural dialogue. The Centre can make indeed a significant contribution to the Council of Europe's efforts to develop a wide, intense and regular discussion on the multicultural and inter-religious relations in and between our societies in Europe and beyond. For this purpose, I am convinced that the Centre should enlarge its membership to countries in the South.

The concern for greater respect for human dignity and social justice has been a long-standing concern of the Council of Europe. It is also the concern that has guided the work of the two illustrious laureates we are honouring today. They share a common will to defend the victims of conflicts and injustice.

It is extremely gratifying for the Council of Europe and the North-South Centre to award the Lisbon North-South Prize to



Mrs Maria de Nazaré Fernandes. She is an outstanding woman whose action deserves recognition beyond the national borders of her country. We are greatly honoured by your presence here today. Your work and devotion will inspire and encourage us to continue our efforts to protect children and vulnerable groups in society. Through the award of the Prize we have got to know about the important work you have carried out in your country for Human Rights in Rio Branco - Acre State in Brazil. I would especially like to mention your courageous commitment to helping victims of human rights violations and those who denounce such violations.

In September 1999, you testified before the Parliamentary Committee set up by the Brazilian Congress to investigate the existence of death squads and drug-trafficking groups in Acre State. Your testimony played a crucial role in the dismantlement of a criminal network in that State. In this way you have made an essential contribution to the fight against impunity. The fact that your life has since been under threat testifies to your courage in defending human rights for all.

May I now turn to the other laureate, Mr Cornelio Sommaruga, who has been a close and long-standing friend of the Council of Europe. Throughout his twelve year Presidency of the ICRC, he has devoted tremendous energy and courage to relieving distress and suffering. In September 1999, on the occasion of the 50th anniversary of the Geneva Conventions of 1949, a landmark in the development of international humanitarian law, Mr Sommaruga addressed our Parliamentary Assembly. He strongly reminded States of their obligations and pleaded for the development of humanitarian law and for greater efforts to ensure its strict implementation, both in its repressive and preventive aspects. Mr Sommaruga is also President of the Geneva International Centre for Humanitarian Demining.

Mr Sommaruga's commitment to protecting victims of wars and conflicts has not fallen on deaf ears. The Council of Europe, as an institution whose key role is to protect and strengthen human rights and democracy, can help to spread and implement international humanitarian law.

By awarding the Lisbon North-South Prize to him, the Council of Europe and its North-South Centre pay tribute to Mr Sommaruga for his unrelenting efforts to consolidate and develop international humanitarian law. His present endeavours as President of Caux - Initiatives of Change make him the perfect candidate for the North-South Prize, which also recognises his commitment for a better understanding of the need to promote the dialogue among peoples of different cultures and religions and to create better living conditions for all.

The two Prize-winners whom we honour today have in common that they have distinguished themselves in an outstanding way for the defence of human dignity and human values. Deeply committed to this same cause, the Council of Europe wishes to thank them for their invaluable contributions to the respect of our shared values and to support them in their future endeavours.



Miguel Angel Martínez

Président du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe



Cette cérémonie de la remise de notre Prix Nord-Sud se tient en ce jour pour la septième fois. Il s'agit bien d'un événement - tout comme le Prix lui-même - qui a désormais fini son temps de rodage. Le Prix Nord-Sud mûrit et se consolide donc dans le panorama de la coopération, de l'aide au développement et du combat pour le respect des droits de la personne, dans la même mesure où notre Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales atteint l'âge adulte et la vitesse de croisière d'un instrument dont le caractère permanent et le rôle percutant sont établis une fois pour toutes dans le complexe institutionnel de la construction européenne.

Une tradition, vous dis-je, mais certainement pas une routine : cela irait trop à l'encontre de l'esprit et de la façon d'agir de la plupart des gens qui pensent, qui décident, et surtout qui mènent à bout l'action du Centre. Ce n'est donc pas pour avoir recours à une formule d'usage mais bien du fond du cœur que j'en viens tout de suite à exprimer notre reconnaissance à l'égard de tous ceux qui rendent possible cette action, et qui sont à la base de ce prix que nous accordons chaque année à des personnalités ou à des institutions s'étant distinguées dans la défense des valeurs qui sont les nôtres.

Or là, c'est un vrai plaisir que de remercier en tout premier lieu le Portugal, son parlement, son gouvernement, son peuple : nos amphitryons. Bien sûr, nous sommes quelque peu attristés du fait que le Président de la République n'ait pas pu être des nôtres comme ce fut le cas lors des précédentes remises de notre Prix. Notre ami Jorge Sampaio nous a dit personnellement combien il regrettait que son agenda terriblement serré

rende impossible sa présence physique parmi nous. Il nous a transmis ses félicitations pour les lauréats, ses meilleurs souhaits de succès pour le Centre, et surtout il nous a réitéré son soutien tout en nous assurant qu'il retrouvera sa place parmi nous pour la cérémonie de l'an prochain. De cette tribune nous adressons au Président Sampaio le message de notre compréhension, de notre fidélité et de notre gratitude pour une amitié qui ne s'est jamais démentie.

Mais, si je me souviens bien, à part la première cérémonie qui eut lieu au Théâtre São Luis, toutes les autres éditions de cette remise du Prix Nord-Sud se sont déroulées dans ce cadre splendide de l'ancien Sénat Portugais, jouissant ainsi de l'hospitalité que nous offre l'Assemblée de la République, et tout particulièrement son Président de toutes ces dernières années, notre ami, et mon maître sur tant de terrains, António de Almeida Santos. Comment ne pas lui dire combien nous apprécions dans toute sa mesure sa générosité, sa disponibilité, sa simplicité aussi, pour nous ouvrir les portes de cette maison qui est la maison du peuple portugais ; la maison où l'on veille soigneusement à ce que poussent un peu plus chaque jour la liberté, la démocratie, la justice et l'État de droit, pour lesquels António de Almeida Santos et bien d'autres au Portugal ont dû se battre pendant de longues années. Merci donc à toi, António, et merci d'ailleurs à tous tes collaborateurs à l'Assemblée de la République qui, à chaque fois, font de leur mieux pour nous accueillir et pour nous aider dans notre séance.

Merci, bien sûr aussi, à tous les assistants, aux ambassadeurs et autres diplomates, aux participants au Forum de Lisbonne, aux membres du Conseil exécutif de notre Centre et tout spécialement à notre amie Maria Barroso. Et merci, particulièrement en cette année 2001 où les Nations Unies leur rendent le plus grand hommage, aux millions de volontaires qui s'efforcent un peu partout à construire un monde plus juste, plus équilibré, plus fraternel : un monde où se réaliseront un peu plus chaque jour les principes qui sont la raison d'être du Centre Nord-Sud, la raison d'être du Conseil de l'Europe.

Enfin, alors que je cite le Conseil de l'Europe, notre maison mère, comment ne pas nous réjouir d'avoir parmi nous, ce jour-ci,



le Secrétaire Général du Conseil, Walter Schwimmer. Lui aussi il mérite notre gratitude, certes pour la compagnie qu'il nous tient en cette cérémonie du Prix Nord-Sud, mais surtout pour l'attention qu'il porte à notre Centre et pour ses efforts en vue de convaincre des États membres du Conseil encore absents pour qu'ils viennent enfin rejoindre le Centre Nord-Sud. C'est d'ailleurs vers lui que nous nous tournons, pour que le Conseil de l'Europe pense au Centre Nord-Sud et se serve de nous, à l'heure où, suite aux événements du 11 septembre, on s'accorde sur le besoin de se lancer dans le dialogue entre civilisations, c'est-à-dire un terrain où notre Centre travaille depuis toujours.

En suivant ce chemin où j'exprime la reconnaissance du Centre Nord-Sud à tant d'amis et à tant d'égards, j'en arrive tout naturellement aux deux lauréats de notre prix pour cette édition 2001. Or là le mot «reconnaissance» prend toute sa valeur dans la double signification qu'il incarne : reconnaissance au sens où nous disons merci de tout notre cœur à Mme Nazaré Gadelha et à M. Cornelio Sommaruga : reconnaissance, gratitude à tous les deux pour tout ce qu'on leur doit compte tenu de ce qu'ils ont fait, de ce qu'ils continuent à faire pour la cause qui nous est commune. Reconnaissance aussi au sens où l'on reconnaît, publiquement, solennellement, l'importance de leur action à l'un et à l'autre pour qu'avance cette cause : celle d'un monde meilleur pour toute l'Humanité.

Le cas de Nazaré Gadelha fut présenté par nombre d'organisations non gouvernementales faisant partie du quadrilogue et par conséquent du Centre Nord-Sud lui-même, et liant leurs objectifs en faveur du développement à leur action plus spécifique dans la défense des droits de la personne. Au départ, les promoteurs de cette candidature mettaient fondamentalement l'accent sur l'activité que Mme Gadelha menait depuis des années en faveur des enfants et des adolescents, qui comptent dans son pays comme partout ailleurs parmi les victimes les plus touchées, les plus vulnérables aussi, à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Quand nous avons étudié de façon plus approfondie la biographie de Maria de Nazaré, nous avons pu constater qu'en effet son activité en faveur de l'enfance la plus démunie était impressionnante. Mais ce que nous avons découvert en plon-

geant dans son personnage et dans sa carrière, c'est que Mme Gadelha a certes mené une action extrêmement vaste en faveur des plus jeunes, mais que cette mobilisation ne constituait qu'une partie de l'action de notre lauréate. Enfin, nous avons compris que ses efforts se sont déroulés dans une atmosphère et dans un cadre toujours très difficile, souvent hostile et parfois franchement dangereux, y compris pour sa vie.

Je n'ai pas encore dit que Nazaré Gadelha est Brésilienne et que son action apparaît strictement liée à son pays. Pourtant, il y a beaucoup dans cette action que l'on pourrait transposer dans n'importe quel autre grand pays, et en particulier dans n'importe quel autre grand pays du monde en développement.

Mme Gadelha me paraît avant tout une activiste des droits de la personne et quand on essaie de cerner les signes d'identité de sa personnalité, on découvre quatre traits qui semblent encadrer tout le reste : ce sont la cohérence, la capacité de travail, le dévouement et le courage. Son dévouement et sa capacité de travail expliquent que Nazaré ait pu se distinguer dans un aussi grand nombre de domaines où elle a été appelée à défendre et à promouvoir les droits et les libertés fondamentales. Sa cohérence a sans doute déterminé les priorités de son action, sans toutefois pour autant oublier des domaines qui auraient pu paraître ici ou là quelque peu moins prioritaires. C'est enfin son courage qui lui aura permis de continuer à avancer malgré les pressions et les menaces qu'elle a dû encourir.

Notre lauréate s'est donc occupée des enfants et des jeunes : elle les a protégés contre les mauvais traitements, contre les abus sexuels, contre leur exploitation en tant que main d'œuvre, contre la violence dont ils sont souvent victimes, que ce soit dans leur famille ou de la part des forces de police. Mais elle n'en est pas restée uniquement à s'occuper des plus petits. En tant que juriste, Nazaré a agi, soit comme conseillère, soit comme avocate pour défendre les droits des femmes et des travailleurs ; dans ce dernier chapitre d'ailleurs c'est aussi la militante syndicaliste que nous retrouvons. Car Mme Gadelha, en citoyenne à part entière, a depuis sa première jeunesse agi en tant que membre de son syndicat et en tant que membre de l'un des principaux partis politiques de son pays : le parti des travailleurs.



C'est au cours de cet ensemble d'activités que Nazaré a été amenée à se battre contre le trafic de stupéfiants et contre la torture et les mauvais traitements dont se sont souvent rendues coupables des forces de l'ordre, parfois avec la complicité du pouvoir politique ou économique, ou même au service de l'un ou l'autre. C'est bien là que des intérêts très importants ont été mis en cause, en particulier ceux des narcotrafiquants. Et c'est là que Mme Gadelha a sans doute été considérée comme une gêne pour ces intérêts, et pour les mafias et les individus qui en bénéficient et qui sont extrêmement puissants. Or, devant leurs menaces, Nazaré n'a pas fait un pas en arrière, elle ne s'est pas tue ; elle n'a pas plié, faisant ainsi preuve d'un courage exceptionnel, d'autant plus qu'elle vit dans un contexte d'une grande violence.

C'est donc cette amie que nous honorons aujourd'hui de notre Prix Nord-Sud. Et le prix lui-même est honoré d'avoir une lauréate de sa trempe et de ses antécédents : en le lui octroyant nous sommes en train de dire haut et fort que son action a dépassé le cadre des frontières du Brésil : que nous l'admirons et que nous l'aimons ; qu'elle nous renforce dans nos convictions et dans notre confiance, et que par ce prix nous lui exprimons toute notre solidarité et tout notre soutien à son action.

Et nous en arrivons ainsi à notre deuxième lauréat pour le Prix Nord-Sud 2001 : M. Cornelio Sommaruga que nous sommes nombreux à avoir identifié avec tout ce qu'est et tout ce que représente la Croix-Rouge. Rien d'étonnant à cela puisqu'il a prêté son visage et sa voix, mais aussi son cœur et son cerveau au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dont il fut le président entre 1987 et 1999.

Je pourrais bien en rester là, sans apporter davantage d'arguments pour justifier son choix. Pourtant l'occasion me paraît trop belle, la tentation trop forte, pour ne pas en profiter et mettre en évidence dans la personnalité de notre lauréat des aspects de sa trajectoire qui me semblent importants et qui le rendent particulièrement proche de l'action de notre Centre Nord-Sud.

Il y a deux aspects dans l'action de la Croix-Rouge - et en particulier dans l'action sur laquelle M. Sommaruga a le plus mis

l'accent à partir du CICR - que je voudrais souligner. D'une part, il s'agit de tout ce qui se réfère au volontariat dont nous parlions tout à l'heure ; et, de l'autre, il s'agit de tout ce qui a trait au droit international humanitaire et à sa nécessaire mise à jour pour le rendre plus efficace dans un monde en profond changement.

Pour la plupart d'entre nous, en effet, la Croix-Rouge demeure la plus grande des ONG, mobilisant partout des milliers de volontaires pour tout un éventail d'activités fort différentes, mais toutes au service et au secours de celles et de ceux qui souffrent le plus, qui sont les plus faibles et les moins protégés, les premiers et les plus lourdement atteints par les catastrophes et par les malheurs, les plus touchés par la pauvreté et par ses conséquences. Je suis certain que pour la plupart d'entre nous le binôme volontaires/solidarité reste étroitement lié dans nos consciences à la présence de toute cette pléiade d'activistes de la Croix-Rouge. Or c'est ce phénomène là que nous soulignons en offrant ce prix à M. Cornelio Sommaruga, justement en cette année que les Nations Unies consacrent aux volontaires.

Mais je vous le disais, la Croix-Rouge c'est aussi et sans doute surtout le droit international humanitaire, en particulier les Conventions de Genève dont le CICR reste le dépositaire et le gardien. Et c'est peut-être là que le rôle de M. Sommaruga a été le plus remarquable. En effet, son mandat à la tête du comité international correspond chronologiquement aux bouleversements qui ont mis fin à la période de la guerre froide et à la mise en route d'un ordre mondial nouveau, dont on vit jusqu'à ce jour des secousses, des crises et des conflits.

Le président Sommaruga a été l'homme de génie capable d'assurer l'avenir des instruments juridiques du droit international humanitaire, et d'accroître le soutien des différents États aux Conventions de Genève et aux actions de la Croix-Rouge. Il a assumé que l'action du CICR, parce qu'essentiellement humanitaire, devait s'attaquer à des phénomènes qu'on n'avait pas connus auparavant : je pense en particulier au problème des mines antipersonnel, aux grands mouvements migratoires en direction Sud-Nord et à l'éradication de la pauvreté, c'est-à-dire à l'assistance aux plus pauvres et aux plus démunis.

Cornelio Sommaruga a compris que quand il cherchait à mobiliser les États, il ne pouvait être question de se contenter de l'action des gouvernements respectifs : il fallait que prennent aussi conscience et qu'assument leurs responsabilités les sociétés dans leur ensemble. C'est ainsi que dans chacune de ses visites officielles, le président Sommaruga a pris contact avec les parlements et les parlementaires, s'efforçant aussi de rallier à sa cause les organisations les plus solidaires de la société civile. Ami du Conseil de l'Europe, Cornelio Sommaruga a bien voulu signer un accord prévoyant en particulier que le président du CICR viendrait régulièrement devant l'Assemblée parlementaire rendre compte de son action et revendiquer l'appui des députés et des sénateurs pour les programmes de la Croix-Rouge.

Tout cela faisait déjà beaucoup mais cela n'a pas suffi à Cornelio Sommaruga. Il lui a fallu en plus réussir un autre exploit, celui de son «après-présidence». Car, d'une part, et malgré qu'on le crût indispensable, le CICR, après lui, a continué à fonctionner comme une vraie montre suisse. D'autre part, une fois parti, il a su rester lui même, fidèle à toute sa trajectoire, et refusant de passer à la réserve en tant que militant de l'humanitaire. C'est ainsi que nous le retrouvons dans toute une série d'initiatives qu'il a enrichies de son expérience et de son effet rouleau compresseur. Nous le retrouvons d'ailleurs dans des actions qui nous sont chères, par exemple en tant que président du Centre international de Genève pour le déminage humanitaire, prolongeant donc sa volonté d'en finir avec les mines antipersonnel.

Encore une fois, Cornelio, merci. Merci pour tant d'activités et pour les bénéfices que tu as contribué à apporter à tant de gens parmi les plus nécessiteux. Merci aussi, certainement pour l'exemple que tu nous donnes.

Voilà donc, mes amis, qui sont nos lauréats du Prix Nord-Sud 2001. Comme par les années précédentes, il s'agit d'une femme et d'un homme, l'un venant du monde développé, l'autre en provenance du Sud. Et tous les deux méritant au même degré d'être honorés par notre Centre, c'est-à-dire par le Conseil de l'Europe qui sort, lui aussi, à la fois honoré et renforcé par notre choix.

Monsieur le Président et chers amis, j'en finirai par une remarque à propos de la guerre - des guerres - ou plutôt de la paix qui doit rester un objectif essentiel pour des gens comme nous et pour des institutions comme les nôtres. La guerre que nous suivons tous les jours au Proche-Orient et la guerre en Afghanistan, qui inonde nos médias et nos consciences. Je n'ai pas le temps - ni l'intention, d'ailleurs - d'y réfléchir ici en profondeur. Mais je voulais partager avec vous mon désarroi et mon angoisse d'il y a quelques jours, lorsque lors d'une audition du Parlement européen avec de hauts responsables de l'Union européenne, de la Russie et des États-Unis, j'ai pu constater à quel point on est mesquin dans nos pays quand il s'agit de libérer des fonds modestes pour l'action humanitaire, alors que l'on se bouscule pour aller se battre dans le domaine militaire, même si cela revient très, très cher. On dirait que l'argent pour faire la guerre est toujours disponible de la part de nos gouvernements, alors que l'argent pour faire la paix et pour combattre la souffrance tarde à venir et ne vient, hélas, qu'au compte-gouttes.

Je vous disais donc mon angoisse et mon désarroi - un peu la honte, à la limite, que j'éprouve en constatant l'écart qui s'installe parfois entre ce que nous prêchons, les uns et les autres, et ce que nous faisons les autres et les uns. Pourtant, tout cela ne devrait pas nous amener à baisser les bras, à accepter, à la résignation. En démocrates, nous devons avoir la conviction de ce qu'il ne tient qu'à nous pour que cela aille autrement. Et là, l'action de Nazaré Gadelha et de Cornelio Sommaruga et le fait qu'ils viennent renforcer notre équipe ne peuvent que nous donner de meilleures chances pour aboutir. Ils viennent aujourd'hui rejoindre dans notre prix des lauréats comme Mário Soares et Danielle Mitterrand, Vera Duarte ou Patricio Aylwin, Peter Gabriel ou Mary Robinson et tant d'autres... Tous des amis dont la feuille de service nous sert d'inspiration et d'encouragement pour agir. Pour agir, car vous aurez peut-être remarqué que c'est le terme «action» qui revient le plus dans mes propos. C'est à cette action que le Centre Nord-Sud vous invite tous, tout en s'engageant lui même à bien tenir la barre.

Merci.

Maria de Nazaré Gadelha Ferreira Fernandes Responsable juridique du Centre de défense des droits de l'homme du diocèse de Rio Branco dans l'État d'Acre, Brésil



Monsieur le Président de l'Assemblée de la République portugaise, Monsieur le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe,
Monsieur le Président du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud,
Monsieur Cornelio Sommaruga, lauréat,

C'est un honneur pour moi de recevoir ce prix du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et je me sens privilégiée d'être à cette occasion en l'honorable compagnie de M. Cornelio Sommaruga, ancien président du Comité international de la Croix-Rouge. Après avoir enduré tant de problèmes, ce prix est une surprise gratifiante. Je le reçois humblement, mais aussi avec une immense joie.

Je profite de ce moment particulier pour remercier tous les membres du Centre Nord-Sud et tous ceux qui, directement ou indirectement, sont impliqués dans l'organisation de cet événement magnifique. Je salue également le Président de l'Assemblée de la République, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et le président du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud.

Je rends tout particulièrement grâce à l'accueil qui m'a été offert par le président et les participants du Forum de Lisbonne 2001 auquel j'ai eu la satisfaction de participer. Je tiens notamment à les remercier pour l'opportunité qui m'a été donnée de côtoyer durant quelques jours mes frères africains. Je dis «frères», car la majorité du peuple brésilien descend aussi bien du peuple africain que du peuple portugais.

J'ai le plaisir encore une fois de remercier, au nom de tous les militants des droits de l'homme du Brésil, le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe pour le prix attribué au travail développé au sein du Centre de défense des droits de l'homme du diocèse de Rio Branco dans l'État d'Acre au Brésil, qui est rattaché au MDNH (Mouvement national des droits de l'homme) et à l'ANCED (Association nationale des centres de défense des droits des enfants et des adolescents). Je signale par ailleurs que le travail de l'organisme que je représente n'est pas le fait d'une seule personne mais de toute une équipe engagée dans la défense des droits de l'homme dans un État éloigné de la capitale brésilienne. Au Brésil, la violation des droits de l'homme est encore une règle et non une exception et il reste beaucoup à faire pour réparer les milliers de violations des droits de l'homme.

Je souhaite tout particulièrement dédier ce prix à l'archevêque Dom Moacyr Grechi qui a créé, stimulé et appuyé le travail du Centre de défense des droits de l'homme au sein duquel je travaille, à l'actuel évêque du diocèse de Rio Branco, qui a toujours apporté le soutien nécessaire, et enfin à tous ceux qui s'investissent dans la défense et la promotion des droits de l'homme au Brésil et dans le monde et notamment à ceux qui ont perdu leur vie dans la défense d'une si noble cause.

Le Brésil représente encore un défi pour les défenseurs des droits de l'homme. Nous savons en effet que la garantie de la dignité de la personne et sa reconnaissance en tant que sujet de droit et citoyen ne se défend pas uniquement avec de belles paroles mais au travers d'actions concrètes. Dans les faits, la garantie des droits de l'homme s'opère par l'intermédiaire d'instruments et de mécanismes historiques ouvrant la voie à des dispositions publiques capables de créer les conditions nécessaires au développement d'actions concrètes garantissant les droits.

Cela dit, les combattantes et combattants des droits de l'homme savent combien la lutte est difficile pour parvenir à ces mesures. En règle générale, l'inégalité, l'exploitation, les «réajustements structurels» successifs qui donnent la priorité aux

dettes au détriment des vies nous obligent à devoir choisir, et même à renoncer à certaines garanties fondamentales.

D'un autre côté, nous savons aussi que lutter pour les droits de l'homme signifie ne pas lâcher prise. Il s'agit d'insister sur le fait que la vie humaine et la dignité humaine, exprimées dans des conditions historiques, sont les fondements de l'édifice social, politique, économique et culturel d'une société démocratique.

C'est pourquoi, dans notre action continue en faveur des droits de l'homme, nous cherchons à transformer les mots en actes et en instruments effectifs. C'est dans cet effort que s'inscrit l'action de chaque combattante et de chaque combattant des droits de l'homme, de chaque Centre des droits de l'homme, de chaque ONG des droits de l'homme, de chaque mouvement social et populaire, de chaque parti politique, de chaque responsable politique, de chaque représentant du système judiciaire et du pouvoir législatif, lesquels en s'engageant dans la lutte pour la mise en pratique des droits de l'homme, tentent de réaliser ce souhait. C'est cet esprit que le Mouvement national des droits de l'homme du Brésil tente de concrétiser.

Le MDNH a pour principal objectif la construction d'une culture des droits de l'homme, affirmant ces derniers dans leur universalité, leur indivisibilité et leur interdépendance comme l'élément central de l'exercice de la citoyenneté. Il tente de concrétiser cela en menant des actions qui prétendent :

- stimuler l'organisation populaire pour lutter contre les manifestations d'oppression et contribuer à la découverte d'instruments légaux, éducatifs et politiques pour la promotion, la protection et la défense d'une culture valorisant les droits de l'homme ;

- lutter avec détermination pour garantir l'entière application des droits de l'homme et exiger, y compris du point de vue juridique, la punition des responsables de leur violation et la juste réparation des torts causés aux victimes ;

- combattre toutes les formes et toutes les manifestations de préjugé et de discrimination, notamment celles fondées sur

des critères d'appartenance ethnique, religieuse, culturelle, politique, idéologique, sexuelle et de condition physique, mentale, économique et sociale ;

- développer des actions de promotion de la citoyenneté par le respect des droits fondamentaux, notamment l'organisation populaire visant à garantir les politiques publiques privilégiant les droits de l'homme ; promouvoir la protection de l'environnement comme un droit humain fondamental et un projet de développement durable.

Pour toutes ces raisons le MNDH a toujours été présent, au nom de la lutte pour les droits de l'homme, au cours du long et lent processus d'apprentissage populaire de lutte pour l'amnistie ; pour le suffrage direct immédiat ; pour l'*impeachment* ; pour la fin de la corruption ; pour la réforme agraire et urbaine ; pour la garantie des droits sociaux, économiques et culturels ; pour que le droit d'aller et venir ne soit pas suspendu dans les premiers jours du mois, sachant qu'il est déjà impossible d'aller et venir en raison de l'insuffisance des salaires ; pour la fin des discriminations en tout genre ; pour l'éradication de la torture et de tout type de traitement cruel, inhumain et dégradant ; pour la fin de l'impunité ; pour que la vie passe avant la dette ; pour la garantie de législations respectant les intérêts du peuple, tant dans le processus constitutif que législatif courant ; pour que le judiciaire ne confonde pas impartialité et neutralité ; pour la mise en œuvre d'instruments de participation populaire dans la définition des politiques publiques et le contrôle du budget ; pour que le pays respecte ses engagements internationaux. Pour tout cela, nous avons recours au système mondial et régional des droits de l'homme. Enfin, dans la lutte pour que la citoyenneté trouve sa place dans notre pays et dans le monde. Cela n'est défendable uniquement que parce que nous sommes persuadés qu'«un autre monde est possible», comme l'a affirmé le Forum social mondial. Non seulement il est possible, mais nous sommes déjà en train de le construire.

Nous avons tous été présents lors de la construction des politiques publiques centrées sur la garantie des droits et continuons à être présents au moment de leur mise en œuvre. Il en a été ainsi lors de la lutte pour le système unique de santé, pour la



mise en place du statut d'enfant et d'adolescent, pour l'entrée en vigueur de la loi organique d'assistance sociale, parmi de nombreuses autres. Sur ces points précis, nous avons été habilités à participer effectivement aux espaces de contrôle social, aux conférences et aux conseils, à tous les niveaux. Nous avons fait des propositions et débattu de l'orientation des politiques par le biais de la définition des programmes et des budgets ; nous avons pris position en contrôlant et en évaluant les actions des gestionnaires publics. Enfin, nous en sommes venus à construire petit à petit des instruments et des mécanismes concrets qui renforcent l'idée que l'État doit être, sous le contrôle de l'ensemble des citoyens, au service de l'intérêt public.

Nous sommes également intervenus avec un soin particulier dans l'élaboration du Programme national des droits de l'homme, sa révision, son suivi et son évaluation, tel qu'il a été proposé par la conférence qui le soumet chaque année à appréciation. Nous avons insisté pour que les gouvernements des différents États et les municipalités fassent des efforts significatifs en vue de construire leurs propres programmes de droits de l'homme. Nous sommes présents dans la lutte et la mise en place de Conseils de droits de l'homme, tant au niveau national que dans les États et les municipalités. Nous œuvrons pour l'ouverture d'espaces de débat et de travail au sein du pouvoir législatif, tels que des Commissions de droits de l'homme. Nous intervenons auprès du judiciaire pour qu'il comprenne que, plus qu'un simple administrateur de la justice «aveugle», il a pour fonction de garantir les droits fondamentaux. Nous intervenons auprès des représentants de l'exécutif pour qu'ils créent des espaces de gestion des politiques des droits de l'homme tels que des secrétariats, des agences ou d'autres organes. Cependant et avant tout, nous sommes toujours restés attentifs et engagés dans le renforcement de l'organisation de la société civile, des combattantes et des combattants des droits de l'homme au sein de mouvements populaires, des Centres de droits, des ONG, et dans la construction d'espaces citoyens qui aident à faire avancer la lutte pour les droits de l'homme.

Nous considérons que les droits de l'homme sont universels, indivisibles et interdépendants. Le juriste brésilien et président de la cour interaméricaine des droits de l'homme António

Augusto Cançado Trindade, dans son intervention réalisée ici même lors de la 4^e Conférence nationale des droits de l'homme en 1999, s'exprimait ainsi : «Nous faisons tous l'expérience de l'indivisibilité des droits de l'homme dans le quotidien de nos vies. Tous les droits de l'homme pour tous, voilà l'unique chemin avéré pour l'action lucide dans le domaine de la protection des droits de l'homme. Prêter attention tant aux droits économiques que sociaux et culturels, face à la diversification des sources de violation des droits de l'homme, voilà ce que recommande la conception, reconnue universellement de nos jours, de l'interpellation et de l'indivisibilité de tous les droits de l'homme».

Cela place l'État dans le rôle principal d'agent de promotion, de protection et de réparation des droits de l'homme et, par conséquent, face à la nécessité de promouvoir les conditions légales, politiques et budgétaires favorisant des politiques publiques basées sur les droits de l'homme. Les intentions manifestes ne suffisent pas. Il est nécessaire de structurer un cadre légal, de promouvoir des actions et des stimulations de la société afin que progresse la construction d'une culture des droits de l'homme et d'une société citoyenne.

Développer des politiques publiques en matière de droits de l'homme implique la reconnaissance de deux aspects indissociables et complémentaires : les droits de l'homme sont la base de toutes les politiques publiques, c'est-à-dire que celles-ci reflètent l'engagement de l'État à garantir l'accès aux droits et à les satisfaire ; les droits de l'homme exigent des politiques publiques spécifiques, c'est-à-dire que des politiques spécifiques des droits de l'homme doivent être développées. Donc, pour faire une distinction synthétique : les droits de l'homme au cœur de toutes les politiques publiques et les droits de l'homme comme politique publique.

Le pas significatif que nous devons franchir et qui traduit l'idée de Système national des droits de l'homme est le suivant : tout d'abord inscrire ces instruments et ces mécanismes dans une action globale en matière de droits de l'homme, à savoir agir pour la promotion, la protection et la réparation des droits de l'homme de manière articulée et systémique ; ensuite, organiser tous ces instruments de telle sorte qu'ils puissent se com-

pléter significativement entre eux : plutôt que d'avoir beaucoup d'instruments, il est nécessaire que ceux dont nous disposons soient qualifiés, que leurs attributions soient définies et articulées de manière complémentaire, de sorte que les politiques publiques générales et les politiques de droits de l'homme évoluent de manière substantielle. Et cela d'autant plus que, comme nous l'avons dit précédemment, les droits de l'homme sont indivisibles et interdépendants, et parler de droits de l'homme c'est parler de droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, sans oublier d'y inclure, entre autres, le droit des peuples et le droit au développement.

Pour se donner les moyens d'influer sur la réalité de manière significative, en anticipant sur les violations et en ayant une perspective proactive, il nous faut franchir un pas décisif dans l'articulation de ces différents instruments et mécanismes afin de pouvoir, de fait, exécuter au niveau interne la protection des droits de l'homme et disposer, au sein du système global et régional, d'instances complémentaires de protection des droits.

Dans l'État d'Acre, outre les luttes évoquées plus haut, nous avons participé à une opération de sauvetage d'un droit naturel de l'être humain, la vie, car ce droit était complètement menacé par l'existence de groupes d'extermination à l'intérieur de l'État. Les groupes d'extermination et les escadrons de la mort agissaient principalement contre les plus pauvres et les jeunes, ils étaient liés au trafic de drogue et ont fait des dizaines de victimes.

Pour terminer, Monsieur le Président de l'Assemblée de la République, j'aimerais dire que, pour moi, la remise de ce prix dans ce pays a une signification particulière, car comme vous le savez, il existe entre le Brésil et le Portugal des liens extrêmement forts d'affection, de coopération et de solidarité.

Merci.

Maria de Nazaré Gadelha Ferreira Fernandes Monitora jurídica do Centro de Defesa dos Direitos Humanos da diocese da Igreja Católica em Rio Branco, Estado de Acre, Brasil

Exmos Senhor Presidente da Assembleia da República Portuguesa, Senhor Secretário-Geral do Conselho da Europa, Senhor Presidente do Conselho Executivo do Centro Norte-Sul e Senhor Dr. Cornelio Sommaruga, laureado.

É uma honra e um privilégio para mim receber este Prémio Norte-Sul, e ter neste momento a honrosa companhia do Sr. Cornelio Sommaruga, antigo Presidente do Comité Internacional da Cruz Vermelha.

O Prémio é uma gratificante surpresa, depois de tantos problemas enfrentados. Recebo-o com muita humildade, mas também com uma imensa alegria.

Aproveito este momento especial para agradecer a todos do Centro Norte-Sul do Conselho da Europa, e a todos os demais envolvidos directa ou indirectamente na organização deste magnífico evento. Saúdo a todos nas pessoas do Presidente da Assembleia da República e do Presidente do Conselho Executivo do Centro Norte-Sul.

Agradeço em especial a forma como fui acolhida pelo Presidente do Fórum de Lisboa 2001, no qual tive profunda satisfação em poder participar, e a todos os seus participantes. Quero agradecer em especial a oportunidade de ter convivido durante alguns dias com os meus irmãos africanos. Digo irmãos porque a maioria do povo brasileiro é descendente do povo africano, bem como do povo português.

É com imensa satisfação que agradeço uma vez mais, em nome de todos os militantes de Direitos Humanos do Brasil, ao

Centro Norte-Sul do Conselho da Europa pelo Prémio atribuído por um trabalho desenvolvido no Centro de Defesa dos Direitos Humanos da Diocese do Rio Branco, Acre, Brasil. Este centro é filiado no MNDH (Movimento Nacional de Direitos Humanos) e na ANCED (Associação Nacional de Centros de Defesa dos Direitos das Crianças e dos Adolescentes).

Gostaria de salientar que o trabalho da entidade que represento não é fruto de uma única pessoa, mas de toda uma equipa que se empenha na defesa dos Direitos Humanos num Estado longínquo da capital do Brasil, onde a violação dos Direitos Humanos é ainda uma regra e não uma excepção.

Gostaria igualmente de dizer que ainda há muito a ser feito para se reparar as milhares de violações de Direitos Humanos.

Quero em especial dedicar o prémio ao Arcebispo D. Moacyr Grechi, pessoa que criou, estimulou e apoiou o trabalho do Centro de Defesa dos Direitos Humanos da Diocese do Rio Branco, Estado do Acre, Brasil e ao actual Bispo da Diocese do Rio Branco, que mantêm o apoio necessário ao CDDHD, entidade na qual trabalho, bem como a todos aqueles que se empenham na defesa e promoção dos Direitos Humanos no Brasil e no mundo e em especial a todos aqueles que perderam suas vidas na defesa de tão nobre causa.

O Brasil ainda é um desafio para os defensores de Direitos Humanos, pois sabemos que a garantia da dignidade da pessoa humana e do seu reconhecimento como sujeito de direitos e como cidadãos não se defende só com palavras, mas sim através de acções concretas. A garantia dos Direitos Humanos é feita concretamente através de instrumentos e mecanismos históricos que possibilitam arranjos públicos capazes de se traduzir em condições para desenvolver acções concretas que venham para garantir os direitos.

Dito isto, as lutadoras e lutadores dos Direitos Humanos sabem como é penosa a luta para construir estes arranjos. A desigualdade, a exploração, os sucessivos "ajustes estruturais" que dão prioridade a dívidas em detrimento de vidas, insistem

em nos forçar a ter que escolher e até a abdicar de garantias fundamentais.

Sabemos, por outro lado, que lutar pelos Direitos Humanos é não arredar o pé. É insistir que a vida humana, a dignidade humana, traduzida em condições históricas, é a base da construção do edifício social, político e cultural de uma sociedade democrática.

Assim, na acção de defesa contínua dos Direitos Humanos, temos procurado traduzir as palavras em acções e em instrumentos efectivos. É neste esforço que se inscreve a acção de cada lutadora e lutador pelos Direitos Humanos, de cada Centro de Direitos Humanos, de cada ONG de Direitos Humanos, de cada movimento social popular, de cada partido político, de cada gestor público, de cada agente do sistema de justiça e do poder legislativo, que, comprometidos com a efectivação dos Direitos Humanos, procuram realizar este desejo. É este espírito que o Movimento Nacional de Direitos Humanos do Brasil procura concretizar.

O Movimento de Direitos Humanos tem como principal objectivo a construção de uma cultura de Direitos Humanos, afirmando-os na sua universalidade, indivisibilidade e interdependência, como elemento central para o exercício da cidadania e que o MNDH procura concretizar através de acções que pretendem:

- estimular a organização popular para o combate às manifestações de opressão, contribuindo para a descoberta de instrumentos legais, educativos e políticos para a promoção, protecção e defesa de uma cultura que valorize os Direitos Humanos;

- lutar, com determinação, para garantir a plena vigência dos Direitos Humanos, exigindo, inclusive juridicamente, a punição dos responsáveis pela sua violação e a justa reparação dos danos causados às vítimas;

- combater todas as formas e manifestações de preconceito e discriminação, especialmente por razões de identidade étni-



ca, cultural, credo, opção política, ideológica, sexual, condição física ou mental, económica e social;

- desenvolver acções de promoção da cidadania pelo respeito dos direitos fundamentais, especialmente no sentido da organização popular em vista da garantia de políticas públicas que primem pelos Direitos Humanos; promover a defesa do meio ambiente como Direito Humano fundamental e um projecto de desenvolvimento sustentável.

Por tudo isso o MNDH do Brasil esteve sempre presente, em nome da luta pelos Direitos Humanos, durante o longo processo de aprendizagem popular de luta pela amnistia; pelas directas já; pelo *impeachment*; pelo fim da corrupção; pela reforma agrária e urbana; pela garantia dos direitos sociais, económicos e culturais; para que o direito de ir e vir não acabe nos primeiros dias do mês já que não há nem sequer como ir ou vir por não ter um salário decente; pelo fim de todo o tipo de discriminação; pela erradicação da tortura e de todo o tipo de tratamento cruel, desumano e degradante; pelo fim da impunidade; para que a vida esteja acima da dívida; pela garantia de legislações que respeitem os interesses populares no processo constitucional e no processo legislativo ordinário; para que o judiciário não confunda imparcialidade com neutralidade; pela efectivação de instrumentos de participação popular na definição de políticas públicas e no controlo orçamentário; para que o país cumpra os seus compromissos internacionais.

Para isso recorreremos ao sistema global e regional de Direitos Humanos. Enfim, na luta para que a cidadania encontre lugar e tempo no nosso país e no mundo. Isto só vem se sustentando porque temos certeza de que "um outro mundo é possível", como afirmou o Fórum Social Mundial, e que não só é possível, mas que já o estamos a construir.

Estivemos todos envolvidos na construção e na implementação de políticas públicas baseadas na garantia dos Direitos Humanos. Assim tem sido na luta pelo Sistema Único de Saúde, pela implementação do Estatuto da Criança e do Adolescente, pela efectivação da Lei Orgânica da Assistência Social, entre muitas outras. Estivemo-nos habilitando e efecti-

vamente participando com particular atenção, nos espaços de controle social, nas conferências e conselhos, em todos os níveis; propondo e disputando a orientação das políticas através da definição dos Planos e dos Orçamentos; marcamos posição monitorando e avaliando as ações dos gestores públicos. Enfim, viemos construindo instrumentos e mecanismos concretos que reforçam a ideia de que o Estado deve estar, controlado pela cidadania, ao serviço do interesse público.

Temos também actuado, com ênfase, na construção do Programa Nacional de Direitos Humanos, na sua revisão, na sua monitorização e avaliação. Foi o que esta Conferência propôs e anualmente submete a apreciação. Insistimos para que os governos estaduais e municipais também dêem passos significativos no sentido de construir os seus Planos de Direitos Humanos. Estamos presentes na luta e na construção de Conselhos de Direitos Humanos, tanto a nível federal quanto a nível dos Estados e dos Municípios. Actuamos para abrir espaços de debate e elaboração no poder legislativo, através de Comissões de Direitos Humanos. Incidimos junto do judiciário para que entenda que mais do que simples administrador da justiça "cega", tem a função de garantir os direitos fundamentais. Actuamos para que os gestores públicos executivos abram espaços de gestão de políticas de Direitos Humanos, através de secretarias, coordenadorias ou outros órgãos. Mais do que tudo, no entanto, estivemos sempre alerta e empenhados no fortalecimento da organização da sociedade civil, das lutadoras e dos lutadores de Direitos Humanos em movimentos populares, em Centros de direitos, em ONGs; enfim, na construção de espaços de cidadãos que ajudam a fazer avançar a luta pelos Direitos Humanos.

Entendemos que: Direitos Humanos são universais, indivisíveis e interdependentes.

O jurista brasileiro, Presidente da Corte Interamericana de Direitos Humanos, Dr. António Augusto Cançado Trindade, numa palestra por ele realizada na IV Conferência Nacional de Direitos Humanos, que teve lugar em 1999, neste mesmo auditório, assim se pronunciava: "Todos experimentamos a invisibilidade dos Direitos Humanos no quotidiano. Todos os

Direitos Humanos para todos. É este o único caminho seguro para a actuação lúcida no campo da protecção dos Direitos Humanos. Voltar as atenções igualmente para os direitos económicos, sociais e culturais, face à diversificação das fontes de violações dos Direitos Humanos, é o que recomenda a concepção, de aceitação universal nos nossos dias, da interpeção e indivisibilidade de todos os Direitos Humanos".

Isto coloca o Estado no papel central de agente de promoção, protecção e reparação dos Direitos Humanos e, em consequência, na necessidade de promover as condições legais, políticas e orçamentais para promover políticas públicas baseadas nos Direitos Humanos. Não basta manifestar intenções. É necessário que se estructure um marco legal, que sejam promovidas acções e estímulos à sociedade para que avance com a construção de uma cultura de direitos humanos e uma sociedade cidadã.

Desenvolver políticas públicas em Direitos Humanos implica reconhecer dois aspectos indissociáveis e complementares:

a) Os Direitos Humanos são a base de todas as políticas públicas, no sentido de que elas vêm para responder à responsabilidade do Estado em garantir o acesso ao e a satisfação dos direitos;

b) Os Direitos Humanos exigem políticas públicas específicas, no sentido de que devem ser desenvolvidas políticas públicas de Direitos Humanos.

Deste modo, para fazer uma distinção sintética: Direitos Humanos em todas as políticas públicas e Direitos Humanos como política pública.

O passo significativo que necessitamos dar e que traduz a ideia de Sistema Nacional de Protecção dos Direitos Humanos é o de: primeiro, direccionar estes instrumentos e mecanismos no sentido da acção integral nos Direitos Humanos, ou seja, actuar no sentido da promoção, da protecção e da reparação dos Direitos Humanos de forma articulada e sistemática; segundo, organizar todos estes instrumentos de modo que se

possam complementar significativamente entre si. Mais do que ter muitos instrumentos, é preciso que os que temos estejam qualificados, com atribuições definidas e complementarmente articuladas, de maneira a que as políticas públicas em geral e as políticas de Direitos Humanos caminhem de forma consistente. Até porque, como já referi, os Direitos Humanos são indivisíveis e interdependentes e falar de Direitos Humanos é falar de direitos civis, políticos, económicos, sociais e culturais, entendendo ainda neles consignados os direitos dos povos ao desenvolvimento, entre outros.

De modo a criar condições no sentido de incidir de forma significativa na realidade, antecipando-se às violações e tendo uma perspectiva pró-activa, é necessário dar um passo significativo na articulação desses diversos instrumentos e mecanismos, a fim de que possamos, de facto, esgotar internamente a protecção dos Direitos Humanos, e ter no sistema global e regional instâncias complementares de protecção dos direitos.

No Estado do Acre, além das lutas acima referidas, participamos num processo de resgate de um direito natural do ser humano, a vida, pois esse direito estava completamente ameaçado com a existência de grupos de extermínio.

Os "Grupos de Extermínio" ou "Esquadrão da Morte", agiam principalmente contra os mais pobres e contra os jovens, estavam ligados ao Narcotráfico e fizeram dezenas de vítimas.

Para finalizar, Exmo Sr. Presidente da Assembleia da República Portuguesa, gostaria de dizer, que para mim, tem um especial significado a entrega deste prémio neste país, pois como é do conhecimento de V. Exa, entre o Brasil e Portugal existem laços fortíssimos de afecto, cooperação e solidariedade.

Obrigada.



Cornelio Sommaruga Président du Centre international de déminage humanitaire, Suisse



Qu'il me soit permis de débiter cette brève allocution avec les mots de Guendeline «Stop à la guerre ! Stop à la misère. Nous en avons marre de cette vie sans espoir. Des enfants meurent de faim, tendez-leur la main. Je veux un monde nouveau, où le mot terre ne rime plus avec guerre ou misère».

Je crois que ces quelques mots d'une adolescente ont une signification profonde aussi et surtout après le 11 septembre et ce qui a suivi : les propos me permettent également de souligner l'importance de l'oeuvre du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales du Conseil de l'Europe ! J'ai pu suivre depuis le Conseil de l'Europe et directement cet engagement pour un monde meilleur à travers un développement durable et un respect déterminé des droits de l'homme. Il est vrai, depuis la création du Conseil de l'Europe, il y a eu des progrès certains dans ce domaine, mais il reste énormément à faire. Nous le savons, plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour. Un autre milliard et demi vivent avec moins de deux dollars par jour. C'est une négation des droits de l'homme les plus élémentaires et c'est une tragédie, car notre planète dispose des ressources alimentaires pour nourrir ses six milliards d'habitants, mais beaucoup d'entre eux souffrent de la faim et vivent dans la misère. Et les conséquences du 11 septembre vont rendre la situation encore plus grave. La pauvreté - pauvreté absolue, dans beaucoup de cas - est une menace constante à la paix, à la démocratie, à la santé publique, elle ouvre la porte, sans résistance, à l'exploitation qui est souvent à mettre sur le plan de la violation des droits de l'homme.

Et cette pauvreté se retrouve là où l'environnement naturel est largement dégradé. Pauvreté qui s'accompagne de violence et qui est souvent source de guerres. Il y a en effet au moins vingt-cinq conflits armés en cours dans le monde avec toutes les souffrances inhérentes aux guerres et trop souvent avec une négation du respect des règles de base du droit humanitaire international.

Max Frisch, un écrivain suisse alémanique que j'ai bien connu lorsqu'il vivait à Rome dans les années soixante, disait «die Reichen werden reicher, die Armen zahlreicher» (les riches deviennent plus riches et les pauvres plus nombreux). Ceci est tout simplement inadmissible.

Ce qui frappe dans tout cela est que sur le plan multilatéral, que cela soit à de grandes conférences internationales, à l'ONU et dans ses organes et institutions spécialisées (tels que la CNUCED et le PNUD), aux Institutions de Bretton Woods ou au GATT et par la suite à l'OMC, ou à l'OCDE (notamment au CAD), au sein de l'Union européenne (pensons à la politique ACP, concrétisée avec les Accords de Lomé et ceux qui les ont suivis), au Conseil de l'Europe, ou encore à l'Union interparlementaire et ailleurs, des engagements ont été pris par les pays membres, notamment les pays donateurs du Nord, qui trop souvent n'ont pas été réalisés. L'aide publique au développement, avec l'objectif de 0,7 % du PNB des pays de l'OCDE, non atteint par la plupart des pays, en est une preuve tristement évidente.

C'est pourquoi il me paraît essentiel de toujours rappeler que «pacta sunt servanda» à l'égard notamment des pays les moins avancés, car - comme le disait Victor Hugo «le plus lourd fardeau c'est d'exister sans vivre».

Dans une période où la mondialisation se manifeste avec force dans tous ses aspects - mondialisation qui n'est pas nouvelle et qui me semble être un processus et non pas une politique - il est fondamental d'endiguer le fondamentalisme du marché et de constamment appeler à la mondialisation de la responsabilité. Responsabilité des États et de tous leurs organes, responsabilité des milieux politiques, économiques, universitaires, religieux, responsabilité de la société civile, des



organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et surtout responsabilité individuelle. Responsabilité primaire de protéger, de respecter la dignité humaine en toutes circonstances, de développer dans nos sociétés des bases d'action éthiques, imprégnées de tolérance et de solidarité. Surtout une recherche constante d'un dialogue transculturel honnête, avec l'objectif de tâcher de comprendre, plutôt que de prétendre à la légère d'être d'accord, dialogue qui puisse créer confiance et amitié, dialogue qui puisse amener à tenir compte des implications morales des politiques, dialogue qui puisse montrer l'importance de l'engagement individuel et responsable pour agir dans la réalisation d'objectifs éthiquement valables. C'est ce dialogue interne, avec grande capacité d'écoute qui doit nous conduire à guérir les blessures de l'histoire - particulièrement aux points de rencontre des cultures, des civilisations et des religions - afin d'enrayer le cercle vicieux de la revanche et de la violence ; mais aussi à inspirer autour de nous une culture d'amour et de responsabilité - je le réitère - aux niveaux individuel, familial et collectif ; et enfin à promouvoir l'engagement éthique des partenaires de la vie économique de façon à favoriser la correction des déséquilibres économiques et écologiques et à combattre les causes profondes de la pauvreté dans le monde. C'est le chemin qui doit nous emmener au monde nouveau que Guendeline rêve de voir se réaliser, «où le mot terre ne rime pas avec guerre et misère».

C'est ce que j'ai tâché de poursuivre comme secrétaire d'État du Gouvernement suisse d'abord, comme président du Comité international de la Croix-Rouge pendant treize ans - avec l'aide de beaucoup de personnalités ici présentes - par la suite, et que je poursuis enfin actuellement comme président de CAUX - Initiatives et Changement (qui était jusqu'il y a peu le Réarmement Moral), mais aussi dans le réseau «Open Society» de George Soros, ou comme président du Centre international de déminage humanitaire à Genève. Je le poursuis, enrichi par les expériences, parfois tragiques, mais toujours motivantes vécues au sein du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Vous êtes venus, Monsieur le président du jury, Mesdames et Messieurs les membres, m'honorer avec Mme Maria de

Nazaré Gadelha Ferreira Fernandes, de votre Prix Nord-Sud 2001. Je vous en suis extrêmement reconnaissant. Cela me stimule à poursuivre mon action, avec l'aide du Tout-Puissant, convaincu que je suis que la paix a un prix, notamment celui de la prévention. J'exprime ici ma gratitude à tous ceux qui m'ont toujours appuyé dans la réalisation de ces objectifs. Je dédie ce prix à mon épouse et mes six enfants, qui m'ont constamment encouragé et soutenu dans mon action.

Et je ne peux conclure sans un mot d'estime et d'admiration pour tous mes amis portugais, notamment ceux de l'université du Minho, dont je suis fier de porter un doctorat *honoris causa*.

Avec mes vœux chaleureux au Centre Nord-Sud, laissez-moi dire avec Francesco Petrarca «l'vo gridando : pace, pace, pace !».



Message de Jorge Sampaio Président de la République du Portugal

Contrairement à l'habitude, il ne m'est pas possible d'être présent cette année à la cérémonie de remise du prix Nord-Sud et de rendre un hommage personnel aux personnalités qui, pour leur action en faveur de la défense des droits de l'homme, sont distinguées par cette récompense. Mais cette absence ne diminue en rien l'estime que je voue à cette initiative si pleine de sens.

J'ai donc tenu, par ce message, à saluer la présente édition du Prix Nord-Sud, saisissant cette occasion pour rendre hommage au Conseil de l'Europe qui, en décernant cette distinction symbolique, sait honorer l'engagement et la détermination d'un ensemble de personnalités hors du commun dont l'action a beaucoup contribué à la consolidation de la solidarité Nord-Sud et à la valorisation de la liberté, de la démocratie, de la justice et des droits de l'homme. Je tiens également à saluer chaleureusement tous ceux que l'attribution de ce prix réunit à Lisbonne autour des lauréats de cette année.

Je suis persuadé que ce qui nous unit les uns aux autres est le même sentiment de joie et la conviction que ce prix est le signe de la reconnaissance du travail méritoire que Mme Maria de Nazaré Fernandes et M. Cornelio Sommaruga ont développé en faveur d'un monde à visage plus humain où les mots justice, liberté, démocratie et droits de l'homme acquièrent un sens concret et sont porteurs d'un espoir renouvelé. Leur consécration est aussi celle du Conseil de l'Europe et de la Croix-Rouge internationale, organisations auxquelles ils appartiennent et au service desquelles ils ont placé leur dévouement et leur engagement. Si ce prix a valeur de récompense, il est aussi un important facteur de motivation et traduit la confiance nécessaire, partagée par nous tous, en la construction d'un monde plus solidaire et plus juste, marqué par le progrès et par le bien-être grandissants de tous les peuples.

Mensagem de Jorge Sampaio Presidente da República de Portugal

Contrariamente ao que tem sido hábito, não me é possível este ano estar presente na Cerimónia de Entrega do Prémio Norte-Sul de Lisboa a prestar homenagem pessoal às personalidades que, pela sua acção em defesa dos Direitos Humanos, são distinguidas com este Galardão. Mas é uma ausência que em nada diminui o apreço que nutro por esta iniciativa, tão cheia de significado.

Fiz, por isso, questão de, com esta mensagem, saudar a presente edição do Prémio Norte-Sul, aproveitando assim o ensejo para prestar tributo ao Conselho da Europa que, através da atribuição desta distinção simbólica, tem sabido honrar o empenho e a determinação de um conjunto de figuras ímpar, cuja acção muito tem contribuído para o reforço da solidariedade Norte-Sul e a valorização da liberdade, da democracia, da justiça e dos Direitos Humanos. Faço, também, questão de dirigir calorosas saudações a todos os que a atribuição deste Prémio reúne em Lisboa, em torno dos laureados deste ano.

Estou seguro de que nos une a todos o mesmo sentimento de júbilo e a convicção de que este Prémio assinala o reconhecimento do meritório trabalho que a Dra Maria de Nazaré Fernandes e o Dr. Cornelio Sommaruga vêm desenvolvendo em defesa de um mundo com um rosto mais humano, em que as palavras justiça, liberdade, democracia e Direitos do Homem adquirem um significado concreto e são portadoras de esperança renovada. Através da sua consagração, são também distinguidos o Conselho da Europa e a Cruz Vermelha Internacional, organizações a que pertencem e ao serviço das quais têm posto a sua dedicação e empenho. Este Prémio tem valor de tributo mas equivale também a um poderoso incentivo e traduz a necessária confiança, por todos nós partilhada, na construção de um mundo mais solidário e justo, marcado pelo progresso e pelo bem-estar crescentes de todos os povos.

Contributions

Directrice de la publication

Eliane Carvalho

Rédactrice en chef

Florence Marchal

Secrétaires de rédaction

France Gaudreault

Ilda Oliveira

Traduction

Delphine Servoz-Gavin

Révision

Sandra Alves

Brad Cherry

France Gaudreault

Mónica Mendes

Delphine Servoz-Gavin

Photos

Paulo Petronilho

Conception graphique

Carlos Luís

Design de comunicação

Lisbonne, Portugal

Impression

Conseil de l'Europe

Lisbonne, mai 2002.

Le Centre Nord-Sud tient à remercier l'Assemblée de la République portugaise et la municipalité de Lisbonne pour leur appui constant et leur précieuse collaboration dans l'organisation et la tenue de la cérémonie officielle du Prix Nord-Sud.



